



منظمة الأغذية  
والزراعة  
للأمم المتحدة

联合国  
粮食及  
农业组织

Food  
and  
Agriculture  
Organization  
of  
the  
United  
Nations

Organisation  
des  
Nations  
Unies  
pour  
l'alimentation  
et  
l'agriculture

Organización  
de las  
Naciones  
Unidas  
para la  
Agricultura  
y la  
Alimentación

## CONSEIL

Cent seizième session

Rome, 14 – 19 juin 1999

### NOMINATION DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DE RECOURS

1. L'article 301.111 du Statut du personnel stipule ce qui suit:

*"Le Directeur général institue dans l'Organisation un comité chargé de lui donner des avis sur tout recours formé à titre individuel par un fonctionnaire pour contester une mesure disciplinaire ou une décision administrative que l'intéressé juge en contradiction, soit quant au fond, soit quant à la forme, avec ses conditions d'emploi ou avec les dispositions pertinentes du Statut du personnel, du Règlement du personnel ou des directives administratives. A la demande du requérant, le Directeur général peut prendre une décision définitive sur un recours sans que le Comité en soit saisi. Le Comité se compose de deux membres et cinq suppléants nommés par le Directeur général, de deux membres et cinq suppléants élus par l'ensemble du personnel et d'un président indépendant désigné par le Conseil. Le Conseil désigne en outre deux présidents suppléants, chargés d'assurer la présidence en cas d'empêchement du Président; si le Président et les présidents suppléants sont tous empêchés, les membres du Comité présents peuvent désigner pour la circonstance un président, qui ne doit pas être membre du personnel."*

2. A sa soixante-huitième session (1975), le Conseil a nommé M. Raj Jai Kumar Atal, Ambassadeur de l'Inde (ancien Ambassadeur de l'Inde en Italie) premier Président suppléant du Comité de recours. Il a ensuite nommé, à sa quatre-vingt-cinquième session (1983) M. Atal Président du Comité de recours.
3. A sa cent quinzième session (1998), le Conseil a nommé M. Siméon Aké, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la Côte d'Ivoire auprès du Saint-Siège, premier Président suppléant, et M. Felipe H. Paolillo, Ambassadeur de l'Uruguay auprès du Saint-Siège et Représentant permanent auprès de la FAO, deuxième Président suppléant.

Par économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance.

4. Récemment, le Directeur général a reçu la triste nouvelle du décès, survenu le 31 mai 1999, de M. Atal, Président.
5. Le Conseil est donc invité à nommer un nouveau Président du Comité de recours avec effet immédiat.